



RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE
LIGUE AURA BADMINTON
SAISON 2026/2027 - version juin 2026



Nom du tournoi :	8ème Trophée des Alpes Victor Ecobad
N° de dossier Poona :	2602105
Club ou comité organisateur du tournoi :	GRENOBLE ALPES BADMINTON
Lieu de la compétition :	Halle Clemenceau - 40, boulevard Clemenceau 38100 GRENOBLE

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type :	Tournoi individuel adultes (minimes à vétérans)
Il s'agit d'un tournoi nocturne :	Non
Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.	
Si compétition jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :	

Le niveau géographique de la compétition est :						International					
2) La compétition se déroule du :						31/10/2026		au		01/11/2026	
3) Dans :		1		salle(s) et sur		12		terrains			
Salle 1 =		12		terrains							
Salle 2 =				terrains							
Salle 3 =				terrains							
Salle 4 =				terrains							
4) Le logiciel utilisé sera :				BadNet							
5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est :				Maxence Vidal							
Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.											
6) le (la) GÉO principal(e) est :				Julien Buso							

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

SÉRIES ET TABLEAUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de

D8

à

N1

inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.

8) Les disciplines sont les suivantes :

SH	oui	SD	oui	DH	oui	DD	oui	Mx	oui		
----	-----	----	-----	----	-----	----	-----	----	-----	--	--

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)

Simple ou mixte le samedi, double le dimanche

9) Chaque joueur peut participer à maximum :

deux

discipline(s)

10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en

Poules puis élimination directe

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera	individuellement ou par club ou par comité				
13) La date d'ouverture des inscriptions est fixée au	17/09	2026	à	12:30	heure (hh:mm)
La date limite de réception des inscriptions est fixée au	14/10	2026	à	23:59	heure (hh:mm)

Le nombre maximum de joueurs ou d'équipes sera de pour l'ensemble de la compétition

En cas de surnombre, la liste d'attente sera établie selon les critères suivants :

Critère 1 - Date de paiement

14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

par mail :

sur badnet :

par voie postale :

15) Le joueur devra être licencié

à la date limite des inscriptions

16) Les droits d'engagement sont de :

1 tableau

2 tableaux

3 tableaux

Par équipes

17) Le paiement se fera

individuellement ou par club ou par comité

18) Le paiement est à effectuer

en ligne sur Bad Net

19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :

08/10

2026

La confection des tableaux sera effectuée le :

15/10

2026

La confection des tableaux sera faite en tenant compte

du CPPH

FORFAITS

20) Les droits d'inscriptions sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date de confection des tableaux (cf. point 19)**

Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

Tout forfait après la date de la confection des tableaux doit être justifié.

21) Pour justifier un forfait, le joueur forfait doit envoyer, **au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition**, un justificatif à la ligue AURA :

david.chaillou@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REPLACEMENTS

22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

Après la date limite d'inscription : en simple : selon la liste d'attente générale. En double et mixte : le joueur non forfait pourra remplacer son/sa partenaire jusqu'à la date du tirage au sort. Si cela n'est pas possible le remplacement se fera selon les premiers remplaçants dans la même discipline. Après la date du tirage au sort : en simple : selon la liste d'attente de la série des joueurs. En double et mixte : le joueur non forfait pourra remplacer son/sa partenaire selon un délai fixé avec l'organisateur ou le juge arbitre. Au delà du délais fixé l'organisateur se réserve le droit d'utiliser directement la liste d'attente pour le bon déroulement du tournoi.

DURANT LE TOURNOI

23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

25) Le volant de référence plume sera

Victor Champion n°1

Le volant de référence plastique sera

- 26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d’avance sur l’heure annoncée par l’échéancier, qui est indicatif.
- Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l’appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.
- Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d’améliorer le bon déroulement du tournoi.**
- 27) Le mode de comptage de points sera en 2 sets gagnants de 15 points.
- 28) Le mode d'arbitrage du tournoi sera en auto-arbitrage intégral
- 29) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu’à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.
- 30) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à trois minutes de prise de contact avec le terrain, test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.

- 31) Les feuilles des matchs ne seront pas imprimées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition.

32) Pour tout volant touchant une structure fixe	Toujours faute
Pour tout volant touchant une structure amovible	Toujours faute
Si lors d'un match sur les terrains centraux, un joueur touche le plafond et que l'organisateur ou le juge arbitre l'a constaté, l'inscription du joueur concerné est remboursée.	

- 33) Le comité d’organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.
- 34) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.
- 35) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.
- 36) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

- 1/ Le juge arbitre adjoint est Olivier Lheureux et le GEO adjoint est Yannis Vibert.
- 2/ Les joueurs constituant une paire de mixte ou de double ne peuvent avoir plus d’un classement d’écart entre eux. Par exemple un joueur R4 ne peut pas s’inscrire avec un joueur R6.
- 3/ Les inscriptions sont dimensionnées telles que présenté ci-après. Attention : cette répartition n’implique pas que les séries soient ainsi constituées. De même si le nombre d’inscrits d’un niveau n’atteint pas le nombre de place prévues d’autres joueurs seront repêchés selon les modalités de constitution de la liste d’attente.
- SH : 12 places N1 ; 12 places N2 ; 40 places N3-D8.
- SD : 12 places N1 ; 12 places N2 ; 40 places N3-D8.
- MX : 24 paires N1/N2 ; 56 paires N2/N3 - D8.
- DH : 24 paires N1/N2 ; 40 paires N2/N3 - D8.
- DD : 24 paires N1/N2 ; 40 paires N2/N3 - D8
- Les joueurs de nationalité étrangère titulaires d'une licence étrangère sont autorisés à s'inscrire.
- Dans le cadre de la constitution de la liste d'attente, la date de paiement prise en compte est celle du deuxième joueur inscrit de la paire.

